

Société | Lormont: atelier de co-construction à Carriet-Gardette



Après Lissandre Verdière, c'est le quartier Carriet Gardette qui a accueilli, ce mardi, son atelier de co-construction. Une réunion lors de laquelle les problèmes d'hygiène et d'incivilité ont été abordés en présence, notamment, de Jean Bac, Directeur du Pôle Participation des habitants et Quotidienneté, Claude Dambrine, adjointe à l'habitat, au cadre de vie et à l'urbanisme, Yasmina Boultam, adjointe à la citoyenneté, Philippe Quertinmont, adjoint au projet de ville, à la modernisation des services et aux affaires générales et Fabienne Tapon, Chef du service Développement local et médiation de la ville.

Ils n'étaient pas nombreux à avoir répondu, ce mardi, à l'invitation de la municipalité, pour participer à l'atelier de co-construction, au Point d'animation de Carriet. En cause ? L'absence de problèmes à régler dans ce secteur ou peut-être, vu l'horaire choisi (17h), l'indisponibilité des habitants concernés. Mais qu'importe. Les débats ont bien eu lieu, la qualité l'emportant sur la quantité, comme l'a souligné Jean Bac, d'entrée de jeu. Et parmi les thématiques abordées à cette occasion, les traditionnels problèmes d'hygiène n'ont pu être évités. Notamment au travers de containers « jamais désinfectés », voire « même pas sortis » dans la rue de Porto Riche. Le personnel de Domofrance, censé manipuler les containers pour les mettre sur l'aire d'enlèvement où les prend Véolia, semblant parfois « oublier » de le faire. A noter également, des « gens de passage » qui ouvrent les poubelles, ce qui serait source d'odeurs et attirerait les nuisibles. Autre souci : les poubelles déposées à côté des containers enterrés, car trop grandes pour y rentrer. Des comportements relevant du manque de civisme, pour le Directeur du Pôle Participation des habitants. « Il y a quelques mois de cela, nous avons mis en place un plan urgence propreté sur toute la ville, note Fabienne Tapon. On se retrouve avec les différents services, partenaires et bailleurs pour faire le point. Chaque jour, on reçoit des alertes pour dire où sont les points durs ». « Autrefois, c'était aux gardiens d'immeubles de sortir, rentrer et désinfecter les containers, puis on les a directement mis sur la voie publique...avec des poches qui s'étaient autour. Or à Lormont, les poches, on ne les prend pas. Entre le bon sens, l'expertise d'usage des habitants et l'opinion des ingénieurs, il faudra un jour articuler tout ça », poursuit Jean Bac.

Des problèmes récurrents de stationnement et d'incivilité

Autres problème abordé : les incontournables difficultés liées au stationnement, notamment au niveau des commerces (et surtout pour les personnes ayant des difficultés de mobilité). Un problème que la Mairie envisage de régler en uniformisant les zones bleues pour faciliter l'arrêt au niveau des commerces. Des disques de stationnement étant même offerts par certains magasins. Autre secteur destiné, pour les mêmes raisons, à passer en zone bleue : la rue Romain Rolland.

Également évoqués : les problèmes de motos qui tournent dans le quartier avec, en prime, des moteurs débridés et un non respect de la signalisation routière. Une nuisance contre laquelle la police nationale a déjà prévu de mener certaines actions. Principal écueil : l'identification des auteurs de trouble, beaucoup portant des casques ou des foulards sur la tête. « Le côté positif, c'est que depuis l'an dernier, la loi est plus restrictive. Les rodéos motos sont aujourd'hui un délit. Ce qui fait que l'auteur peut être placé en garde à vue (contre une simple contravention avant) », précise le major Laurent Sauvetre (police nationale). La saisie de l'engin étant devenue, depuis, automatique. Problème : « s'ils ne reconnaissent pas les faits, on ne peut pas les punir », poursuit-il. A cette fin, un groupe de travail dirigé par le Procureur de la République a été mis en place. Une liste de noms a été donnée au parquet en espérant que s'ils apparaissent dans une procédure, la sanction sera appliquée. Des contrôles routiers doivent également reprendre dès la fin de la semaine. Jean Bac rappelant de son côté, la « forte volonté du Maire pour que chaque quartier ait la tranquillité publique ». La ville remplissant son rôle de médiation, prévention et correspondants de nuit. « Vous n'êtes pas des habitants consommateurs de sécurité mais des partenaires de sécurité. Les choses avancent parce que les partenaires signalent les problèmes », conclut-il, mettant l'accent sur « l'investissement citoyen ». A noter également, une permanence assurée par un délégué cohésion police-population, les mardis et jeudis au nouveau poste de police (angle rue des Garosses).

Prochain atelier prévu : La Ramade, le 13 juin à 17h, à l'ECG salle d'apparat.

Emmanuelle Diaz

Crédit Photo : ED

Publié sur aqui.fr le 30/05/2019

[Url de cet article](#)